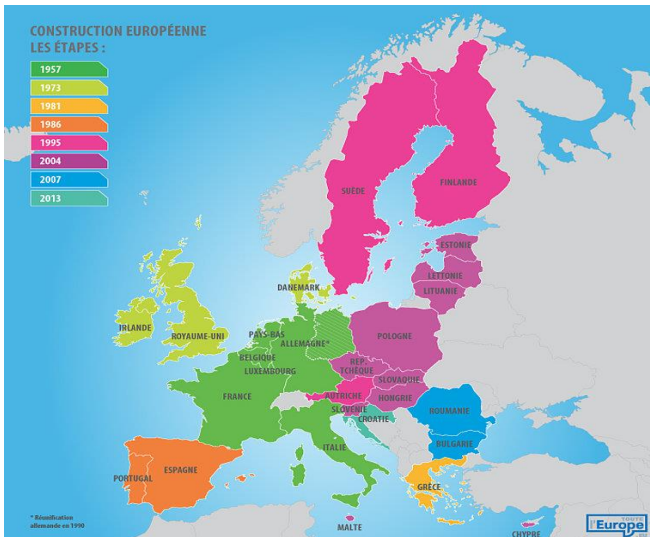


# L'intégration européenne.

## I. L'UE comme intégration régionale la plus aboutie.

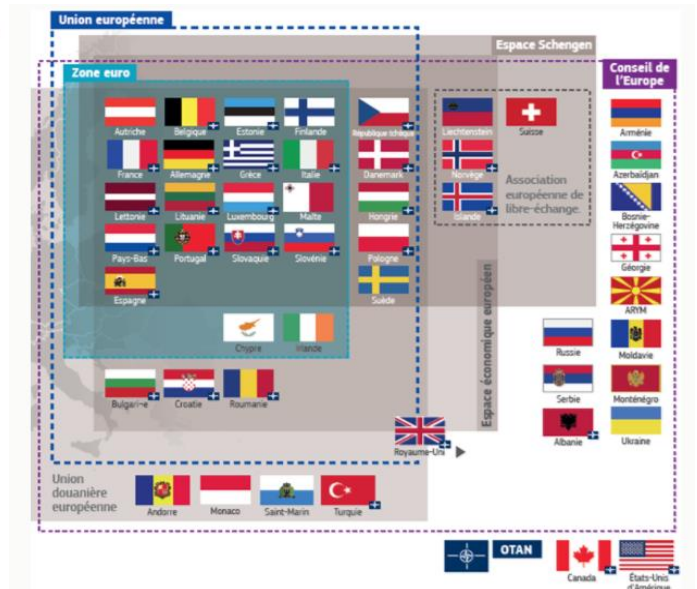
### L'UE et son élargissement



### ■ Les étapes de l'élargissement de l'Union européenne

1957 Europe des 6	1973 Europe des 9	1981 Europe des 10	1986 Europe des 12	1995 Europe des 15	2004 Europe des 25	2007 Europe des 27	2013 Europe des 28
Allemagne Belgique France Italie Luxembourg Pays-Bas	Danemark Royaume-Uni Irlande	Grèce	Espagne Portugal	Autriche Finlande Suède	Chypre Estonie Hongrie Lituanie Malte Pologne Slovaquie Slovénie Rép. tchèque	Bulgarie Roumanie	Croatie

- 1989 Chute du mur de Berlin et fin du communisme  
Aide économique de l'UE (programme PHARE)
- 1992 Les critères d'adhésion à l'UE sont fixés :
  - démocratie et État de droit
  - économie de marché viable
  - Capacité de mise en œuvre du droit de l'UE
- 1998 Ouverture des négociations formelles en vue de l'élargissement
- 2002 Le sommet de Copenhague approuve un grand élargissement de 10 nouveaux pays
- 2004 Dix nouveaux États membres : Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie
- 2007 La Bulgarie et la Roumanie rejoignent l'UE
- 2013 La Croatie entre dans l'UE le 1er juillet



**Premier objectif: renforcer la coopération économique, en partant du principe que les pays liés par des échanges commerciaux deviennent économiquement interdépendants, et sont donc moins enclins à entrer en conflit.**

- La Communauté économique européenne (CEE) a été créée en 1958.
- Ce qui avait débuté comme une union purement économique s'est transformé en un partenariat portant sur tous les domaines, depuis l'aide au développement jusqu'à l'environnement. la CEE a changé de nom et est devenue l'Union européenne (UE) en 1993.

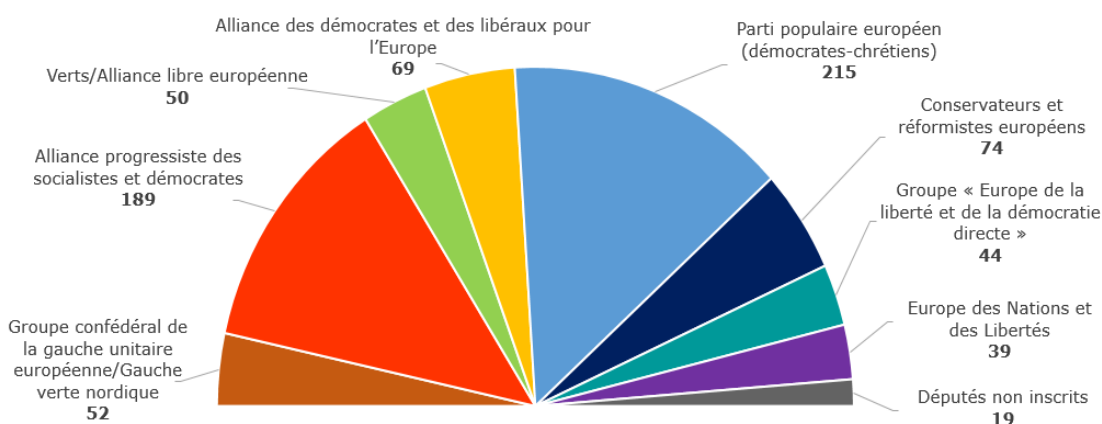
- L'UE est fondée sur l'état de droit. Cela signifie que toute action entreprise repose sur les traités européens, auxquels tous les États membres adhèrent démocratiquement et de leur plein gré.

- Le marché unique (principal moteur de l'économie européenne) permet la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes.

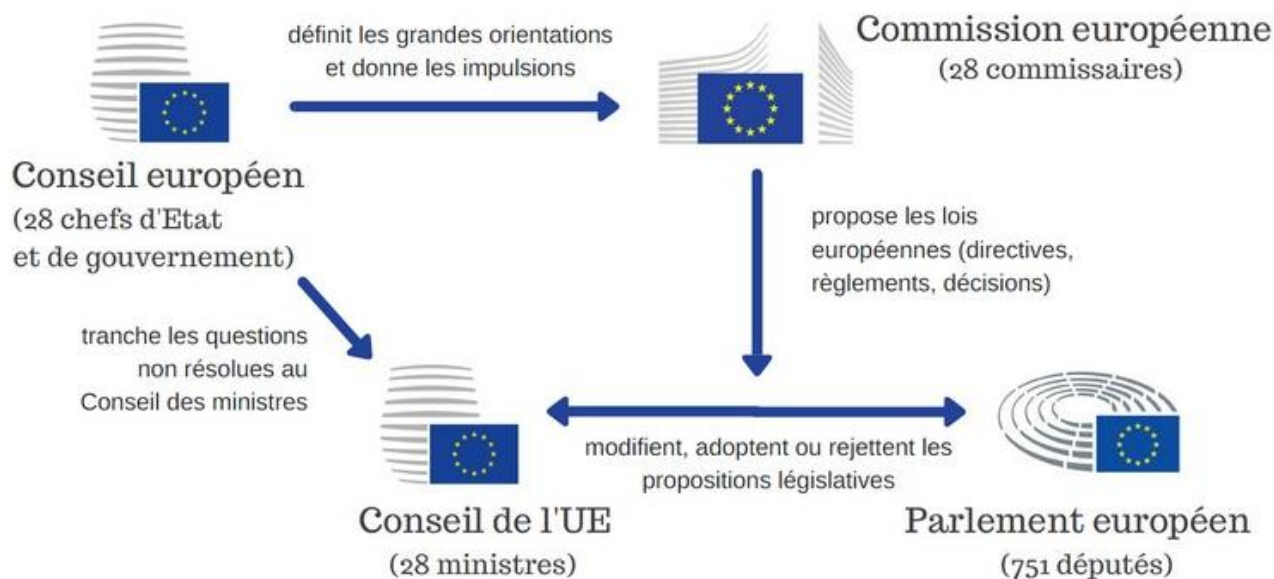
Dans le Marché Unique la liberté de circulation est garantie pour les biens, les services, les personnes et les capitaux. Le marché unique a permis : de réduire significativement le prix de nbrx produits et services comme les billets d'avion, d'offrir plus de choix au consommateur et de créer 2,8 millions de nouveaux emplois.

- **Gouvernance européenne**

Répartition des sièges du Parlement européen par groupe politique



- **Le fonctionnement du pouvoir européen :**



La plupart des décisions du Conseil se prennent à la double majorité :

Une décision doit être adoptée par au minimum :

55% des Etats membres et que ces Etats membres représentent au moins 65% de la population de l'UE.

Ce qui donne un avantage aux pays les plus peuplés = une loi a peu de chance de passer sans l'accord de la France et l'Allemagne.

Les pays du Nord de l'Europe consacrent plus à la R&D que les pays du sud de l'Europe.

L'UE ne compte que **7 % de la population mondiale**, mais ses échanges commerciaux avec le reste du monde représentent environ **20 % du volume total des importations et exportations mondiales**.

Environ deux tiers du volume total des échanges des pays de l'UE sont réalisés avec d'autres pays de l'UE = intrazone.

L'UE reste le **principal acteur du commerce international** puisqu'elle représentait **16,4 % des importations mondiales en 2011** États-Unis (15,5 %) et la Chine (11,9 %) L'UE était aussi le **principal exportateur**, représentant **15,4 % de toutes les exportations**, devant la Chine (13,4 %) et les États-Unis (10,5 %).

## II. L'Europe monétaire.

### A. L'Union européenne des paiements (1949-1958).

- Europe monétaire = projet le plus abouti d'intégration économique.
- Le traité de Rome évoque déjà la possibilité d'une monnaie commune.
- Union monétaire = réponse à l'instabilité des changes à la suite de Bretton-W.

Volonté du SME de préserver l'Europe des conséquences de la volatilité des monnaies des années 1980.

- Mise en place d'un mécanisme de compensation multilatérale en 1949 l'UEP (Union européenne des paiements) 18 pays, européen + Turquie, la créent en 1948 pour superviser la répartition du plan Marshall; devenue OCDE en 1961)
- Création d'une unité de compte de l'UEP (= au dollar, 35 l'once) => chaque transaction commerciale internationale dans l'UEP donne lieu à une créance en unité de compte inscrite dans les livres de la Banque des règlements internationaux.

BRI: créée en 1930 pour gérer la réparation allemande et institutionnaliser la coopération entre Banque Centrale.

- Un pays qui importe (exporte) vers un autre pays de l'UEP contracte une dette (créance).

- Les pays débiteurs doivent régler une part de leur solde en or ou devises convertibles pour éviter que certains choisissent d'être en déficit structurel <==> contrainte monétaire.
- Passage effectif à la convertibilité en 1958, les réserves en devises étant reconstituées => fin de l'UEP (succès)

## B. Du serpent monétaire au Système monétaire européen (SME).

### a) Le serpent monétaire européen (1971-1978).

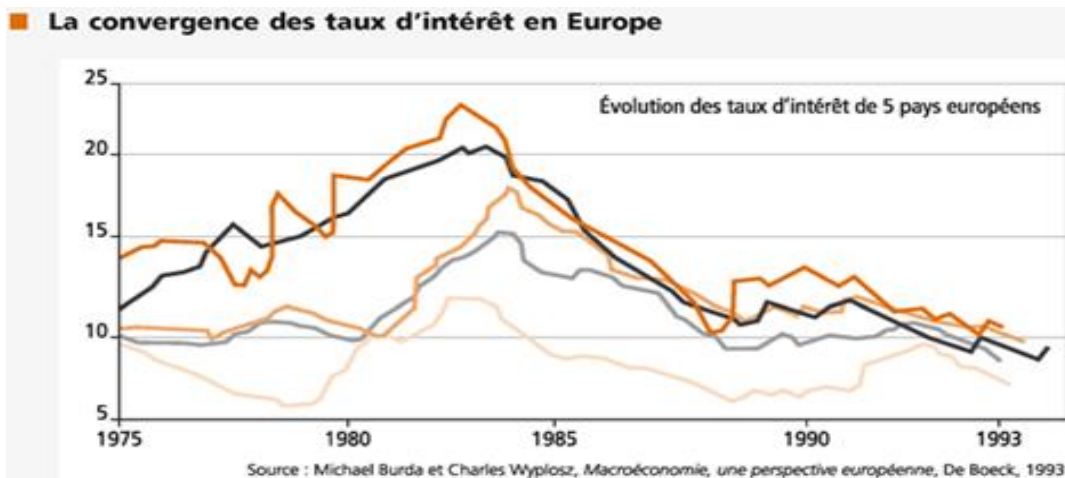
- Crise des monnaies de la fin des années 1960 => idée que le processus d'intégration ne pourra se faire qu'en changes fixes
- **Plan (Raymond) Barre** (vice-président de la commission) en 1969 préconise la convergence des politiques économiques et la coordination des politiques monétaires.
- **Plan Werner** (chef du gouvernement luxembourgeois) en 1970 définit les objectifs d'une Union économique et monétaire (union économique doublée d'un union monétaire) caractérisée par:
  - La convertibilité totale et irréversible des monnaies.
  - Elimination des marges de fluctuation.
  - Fixation irrévocable des parités;
  - liberté des mouvements de capitaux.
- Principes: flottement concerté des monnaies européennes **par rapport au dollar**.
- Pas de problème si le serpent demeure dans le « tunnel ».

### b) Le SME (1978-1999).

- Le SME est organisé autour d'une unité de compte européenne (**pas du dollar**): l'ECU (panier).
  - **Système de taux de change fixes mais ajustables**, réalignements possibles.
- SME fragilisé par les crises spéculatives de 1992-1993.**

## C. Du SME à la monnaie unique.

### a) Convergences macroéconomiques.



### b) La mise en place de l'euro: un choix politique fondé économiquement

- nécessité d'une UEM adaptée à la pluralité des nations;
- Union monétaire pas concevable sans une convergence économique.
- La monnaie unique serait un « prolongement naturel et souhaitable de l'Union monétaire »;
- Nécessité de la mise en place d'un cadre juridique institutionnel pour l'UEM et ce par la signature d'un traité.
- Aboutissement des recommandations par la signature du traité de Maastricht en 1992.

#### **Le traité de Maastricht (1992).**

- Taux d'inflation limité (au maximum supérieur de 1.5 point à la moyenne des taux d'inflation des trois pays où l'inflation est la plus faible);
- Taux d'intérêt limités (2 points au dessus de la moyenne des 3 pays ayant les taux les plus faibles);
- Déficit budgétaire < ou = à 3 % du PIB;
- Dette publique < ou = à 60 % du PIB;
- Taux de change stable au sein du SME dans les 2 années précédant le passage à l'euro.
- Passage à la monnaie unique le 1er janvier 1999. •Disparition complète des monnaies des Etats membres et règlement de toutes les transactions en euro le 1er janvier 2002.

#### **Pourquoi créer l'euro ?**

- Rappel: justifié par le triangle de Mundell
- Deux catégories d'avantages:



- **Microéconomique:** suppression des coûts de transaction de change et l'incertitude liée au taux de changes => réalisation d'économies, encourage les échanges de produits, facilite les I (améliore l'allocation des ressources), transparence des prix accrue (accentuation de la concurrence);

- **Macroéconomique:** coordination des politiques monétaires nécessaire pour éviter les politiques déloyales comme celles consistant à « exporter » son chômage par dévaluation.

• Un inconvénient essentiel:

Perte, pour chaque pays, d'un instrument central de la politique économique, la monnaie, permettant de faire face à des chocs (de D ou d'O).

La «**ZMO**» est un concept développé principalement l'économiste et prix Nobel Robert Mundell dès les années 1960. La zone monétaire optimale se caractérise par un très fort degré d'intégration économique.

- Mobilité des facteurs de production et flexibilité des salaires pour absorber un choc asymétrique (si une région souffre plus que les autres, les travailleurs sont ainsi en mesure de se déplacer là où l'emploi est plus dynamique, les capitaux se rendent là où les investissements sont nécessaires)

Pb car faible mobilité des travailleurs entre les différents Etats de la zone euro

**c) La banque centrale européenne (BCE).**

La BCE est chargée de définir et de mettre en œuvre la politique économique et monétaire de l'UE.

• **Objectifs.**

- Maintenir la **stabilité des prix** (maîtriser l'inflation), notamment dans les pays utilisant l'euro.  
- Maintenir la **stabilité du système financier**, en veillant à assurer une surveillance appropriée des institutions et marchés financiers.

• La BCE travaille en collaboration avec les banques centrales des **28 États membres de l'UE**. Ensemble, elles forment le Système européen de banques centrales (SEBC).

-fixer les **taux directeurs**

-gérer les **réserves de devises étrangères** maintenir l'équilibre des **taux de change**.

- autoriser les banques centrales des pays de la zone euro à **émettre des billets libellés en euros**;

- **surveiller l'évolution des prix** et évaluer le risque qu'elle représente pour la stabilité des prix.

- **Le Directoire** en assure la gestion quotidienne. Il comprend six membres (le président de la BCE, le vice-président et quatre autres membres), désignés par les chefs d'État ou de gouvernement des pays de la zone euro pour un mandat de huit ans.
- **Le Conseil des gouverneurs** définit la politique monétaire de la zone euro et fixe les taux d'intérêt auxquels les banques commerciales empruntent des fonds auprès de leur banque centrale. Il comprend les six membres du Directoire et les gouverneurs des 19 *banques centrales* de la zone euro.
- **Le Conseil général** contribue aux travaux de consultation et de coordination de la BCE et assiste les nouveaux pays souhaitant adopter l'euro. Il est composé du président et du vice-président de la BCE, ainsi que des gouverneurs des banques centrales nationales des 28 *États membres de l'UE*.